**Université 8 mai 1945 -Guelma-**

**Faculté des lettres et des langues étrangères**

**Département des lettres et de la langue française**

**Module** : Initiation aux langues de spécialité

**Niveau** : L3

**Semestre** 5

**Enseignante responsable** : Dre.Sabrina Tlemsani

**Année universitaire** 2023-2024

**Cours 1 :** Définitions, origine, évolution et objectifs des langues de spécialité

**Objectifs du cours :** A la fin du cours, l’étudiant sera en mesure  :

- D'identifier les différentes définitions données par différents spécialistes du concept de « langues de spécialité ».

- De comprendre l’origine et l’évolution de cette discipline

- De comprendre les objectifs de cette discipline

**Plan du cours :**

1. Définition des langues de spécialité
2. Origine et évolution des langues de spécialité
3. Objectifs des langues de spécialité
4. **Définition des langues de spécialité**

Le concept « langue de spécialité » est difficile à cerner, puisque les chercheurs n’arrivent pas à s’entendre ni sur une définition précise, ni sur une appellation concise, en effet, multiples et variées appellations lui ont été attribués, nous citons par exemple : langue de spécialité, langues de spécialité, langues spécialisées, vocabulaire scientifique, lexique technique, jargon, etc.

* Galisson et Coste définissent la langue de spécialité de manière générale comme : « *une expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de communication qui impliquent la transmission d’une information relevant d’un champ d’expérience particulier* » (1976, 511)
* Pour Lerat : « *c’est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (1995, 20)
* Dubois, quant à lui, la définit comme « *un sous-système linguistique tel qu’il rassemble des spécificités linguistiques d’un domaine particulier* » (2001, 40).
* Cabré, quant à elle, insiste sur l’aspect terminologique des langues de spécialité : « *Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l’aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité*. » (1998, 90)

***2.Origine et évolution du concept « langues de spécialité »***

***2.1. Origine :***

La langue de spécialité (LSP) a également été utilisée pour désigner une branche de la Linguistique appliquée qui traite d’une variété de langues utilisées par des membres faisant partie d’un certain domaine, en se concentrant sur leurs genres, caractéristiques stylistiques et lexiques techniques. Cette recherche est pertinente pour des domaines à problèmes tels que l’Enseignement des langues étrangères, la traduction et la conception de dictionnaires spécialisés. Certaines personnes appartenant au domaine de la formation considèrent de telles recherches sur les Communications professionnelles comme des recherches liées à la langue de spécialité lorsqu’elles sont couplées ou appliquées directement à un programme de formation de langue de spécialité.

***2.2. Evolution***

**2.2.1. Les années 60 : Les langues de spécialité**

C’est un enseignement qui a visé un public professionnel (non scolaire). Les recherches linguistiques ont donné naissance à de nombreux colloques et des publications. Les multiples interventions du MAE (Ministère des Affaires Étrangères) ont permis d’effectuer plusieurs opérations pédagogiques, la plus marquante reste l’enrichissement du français fondamental pour les mathématiques par les services culturels de l’Ambassade de France à Damas et dans la continuité par une commande de manuel : le français scientifique et technique. Dans ce cas, les méthodologues parlent d’une certaine focalisation sur le lexique.

**2.2.2. Les années 70 : Français technique et scientifique / le français fonctionnel / le français instrumental**

Dans les débuts des années 70 la notion de langue de spécialité élargissait à des publics spécialisés la dénomination : le français technique et scientifique, destiné à un public scientifique.

L’expression le français fonctionnel apparaît dans les années 1974-1975. Cet enseignement est destiné à des boursiers du gouvernement français

L’expression « le français fonctionnel » semblait construite sur le modèle de français instrumental qui était utilisé en Amérique du Sud (l’Amérique Latine) au début des années 70. Ce dernier était destiné à un public d’étudiants chercheurs. L’orientation méthodologique était centrée sur l’enseignement du français comme instrument d’accès à la documentation scientifique et technique

***2.2.3. Les années 80 : Enseignement fonctionnel du français***

***2.2.4. Les années 90 : FOS, LSP, Français professionnel, langue des métiers***

L’évolution du concept de langues de spécialité accompagne celle des conceptions de la terminologie (cours 02), ainsi, la langue de spécialité est considérée comme l’ensemble des actualisations discursives, dans des contextes spécifiques des unités linguistiques d’une langue naturelle qui caractérisent la communication dans un domaine ou une sphère d’activité

Loffler-Laurian considère comme discours scientifique « *l’ensemble des textes écrits et des productions orales ayant un contenu dit scientifique, c’est-à-dire lié à la recherche* » (1983,9) l’enrichissement et la diffusion de connaissances sur la nature et le fonctionnement du monde minéral, végétal, humain

Les discours techniques et scientifiques se distinguent des autres par des paramètres situationnels (canal, forme, carde, destinataire, destinateur, objectifs et thèmes) et sont produits par des acteurs sociaux qui visent généralement à convaincre d’autres acteurs sociaux, d’interpréter d’une façon particulière les données retenues.

***3.Objectifs des langues de spécialité***

La langue de spécialité est un outil, destiné à des fins spécifiques, qui peut s’utiliser dans n’importe quelle langue cible nécessaire aux apprenants. L’enseignement à contenu intégré (ECI) est une troisième approche qui a également été confondue avec la langue de spécialité. Ces multiples usages de la dénomination « langue de spécialité » ont causé de la confusion à l’international.

« *La langue de spécialité s'inscrit dans la didactique des langues et elle est largement appliquée dans l’apprentissage ou la formation de langue seconde ou étrangère, s’adressant aux besoins directs et très spécifiques des apprenants qui ont besoin de faire de cette langue un outil dans leur éducation, formation ou emploi. Ainsi, on peut parler de français ou anglais scientifique, juridique, pour le tourisme, pour hôtellerie, etc. L’analyse des besoins est le « moteur » sous-jacent pour le développement des programmes de langue de spécialité*»[[1]](#footnote-1)

**Références bibliographiques**

1. Cabré. M.(1998). La terminologie. Paris-Ottawa : Colin-Presses Universitaires d’Ottawa.
2. Dubois. J. (2001). Dictionnaire de linguistique. Paris. Larousse.
3. Lerat. P. (1995). Les langues spécialisées. Paris. P.U.F.
4. Loffler-Laurian, A.-M. (1983). Typologie des discours scientifiques : deux approches. Etudes de linguistique appliquée, (51), 8-20.
5. Galisson. R et Coste. D. (1976). Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette. 511-612.
6. <https://fac.umc.edu.dz/fll/images/cours/Les_Langues_de_Specialite_LSP%20S%20Heddid.pdf>.
7. <https://elearning.univmsila.dz/moodle/pluginfile.php/525416/mod_resource/content/1/2.%20cours%20n%C2%B0%2002%20%20LSP%20%20%20S1%20le%20concept%20de%20langue%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9.pdf>.

1. (Hutchinson & Waters 1987, Robinson 1980, Swales, 185, 1992, Hyland 2002). [↑](#footnote-ref-1)